

Conseillers en exercice : 11

Conseillers présents : 11

Conseillers votants : 11

Date de convocation : 21/02/2020

Date d'affichage : 21/02/2020

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-sept février à vingt heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pierre LIVIC, maire.

Présents : MM. Pierre LIVIC, Dominique ABEGG, Jean-Claude BLIN, Jean-Philippe DEVAUX, Jean-Pierre LEFEBVRE, Geneviève GUESDON, Gérard SAVONITTO, Elisabeth GASNIER, Philippe POUPARD, Marcel FLEURY, Karine CABRIMOL

Pouvoirs :

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Geneviève GUESDON

Le compte rendu de la dernière séance a été lu et adopté.

ORDRE DU JOUR

- **PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019,**
- **PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2020,**
- **DEVIS POSTE INFORMATIQUE SECRÉTARIAT,**
- **CONVENTION AIPF POUR L'ENTRETIEN DU CIMETIÈRE,**
- **DEMANDES DE SUBVENTIONS 2020,**
- **REMBOURSEMENT D'UN ACOMPTE POUR ANNULATION LOCATION DE LA SALLE,**
- **DEVIS POUR MISE EN PLACE D'UN DRAIN ROUTE DE VILLERS,**
- **PLUI-H : DIAGNOSTIC FONCIER,**
- **ELECTIONS MUNICIPALES : TENU DU BUREAU DE VOTE LE 15 MARS 2020,**
- **QUESTIONS DIVERSES.**

PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Un exemplaire du Compte Administratif 2018 est remis aux Conseillers pour examen.

PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2020

Les Conseillers étudient le Budget Primitif 2020 qui sera présenté à Madame la Trésorière la semaine prochaine.

DEVIS POSTE INFORMATIQUE SECRÉTARIAT

Délibération N°2020-05

Monsieur le Maire présente un devis pour remplacer le poste informatique du secrétariat de la mairie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide d'accepter la proposition l'entreprise MX Solutions Informatiques, 10 Rue du IXe arrondissement de Paris– 14700 Falaise, pour un montant de 1 165.70 € TTC.

CONVENTION AIPF POUR L'ENTRETIEN DU CIMETIÈRE

Délibération N°2020-06

Monsieur le Maire présente aux Conseillers la convention proposée par l'AIPF pour l'entretien du cimetière communal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide de faire travailler l'Association pour l'entretien du cimetière au coup par coup, suivant nécessité, en prévenant la Mairie avant chaque intervention.

DEMANDES DE SUBVENTIONS 2020

Délibération N°2019-07

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de subventionner les associations suivantes pour un montant global de 2 940.00 €, soit :

– Ecole Buissonnière	150.00 €
– Société de Chasse de Soulangy	150.00 €
– Amicale des pompiers de Potigny	100.00 €
– Comité Juno Canada Normandie	50.00 €
– Ligue contre le cancer	50.00 €
– Judo Club de Potigny	100.00 €
– Association Prévention Routière	50.00 €
– USP Falaise	150.00 €
– ADMR Aide à domicile	100.00 €
– Association mémoires Poche de Falaise	50.00 €
– Harmonie communautaire du Pays de Falaise	300.00 €
– Ville de Falaise – Plaque commémorative	600.00 €
– Coopérative scolaire – Voyage	1 000.00 €
– Participation voyages enfants de la commune	90.00 €

REMBOURSEMENT D'UN ACOMPTE POUR ANNULATION LOCATION DE LA SALLE

Délibération N°2019-08

Monsieur le Maire présente aux Conseillers un courrier reçu le 21 février 2020 pour demande d'annulation d'une location de la salle des fêtes avec remboursement de l'acompte versé.

Vu la convention et le règlement d'utilisation de la salle signés le 17 janvier 2020,

Vu le versement par chèque du montant de 65€ correspondant à la quittance n°N1230480 mit à l'encaissement sur le bordereau n°2020-01 le 14 février 2020,

Vu la demande d'annulation respectant le délai de deux mois avant la date de location du 25 avril 2020,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de reverser le montant de 65€ pour annulation de la location.

DEVIS POUR MISE EN PLACE D'UN DRAIN ROUTE DE VILLERS

Pour information, Monsieur le Maire présente aux Conseillers des devis pour pose de drains Route de Villers. La décision sera prise par le prochain Conseil Municipal.

PLUI-H : DIAGNOSTIC FONCIER

Dans le cadre de l'élaboration du PLUI-H, le prochain conseil municipal devra donner son avis sur les parcelles présentées dans le diagnostic foncier.

ELECTIONS MUNICIPALES : TENU DU BUREAU DE VOTE LE 15 MARS 2020

Préparation du planning pour la tenue du bureau de vote en vue du scrutin du 15 mars 2020 de 8h à 18h.

INFORMATIONS DIVERSES

- Sensibus : une date a été proposée en janvier, mais le délai était trop juste pour les accueillir dans de bonnes conditions, une date sera proposée ultérieurement.

La séance est levée à 22h00.

Vu Le Maire, Pierre LIVIC
